



LE DEVOIR

Landry tente de désamorcer la crise

■ Le directeur général du PQ s'accorde 48 heures de réflexion

■ Marois et Charbonneau désapprouvent l'appui de l'exécutif national à Raymond Bréard

La femme de César

Le gouvernement Landry n'est pas le premier à dégager des odeurs nauséabondes. De la Nouvelle-France à nos jours, le Québec peut s'enorgueillir d'une riche tradition, qu'évoquent des noms comme Louis-Alexandre Taschereau ou Maurice Duplessis. Les deux régimes Bourassa ont également eu leur lot d'«affaires». Remarquez, de John A. MacDonald à Jean Chrétien, en passant par Brian Mulroney, le Canada n'est pas en reste. Et que dire de la Colombie-Britannique?



Michel David

Jusqu'à présent, le PQ n'avait jamais donné prise à des allégations de ce genre. Les libéraux ont bien tenté de présenter le gouvernement Bouchard comme la «république des copains», mais avoir fréquemment recours aux services de Gérald Larose ou de Roger Nicolet n'avait rien de très scandaleux.

L'intransigeance des «purs et durs» pourrait sembler agaçante, mais sa contrepartie était l'assurance d'une intégrité qu'on présentait comme l'héritage de René Lévesque.

VOIR PAGE A 8: CÉSAR



Le premier ministre Bernard Landry a reçu l'accolade de la députée Cécile Vermette, hier à Laval, à l'issue de la rencontre du Conseil national du Parti québécois.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Devant la tourmente qui secoue son parti, le directeur général du Parti québécois, Raymond Bréard, s'accorde 48 heures de réflexion pour décider s'il demeure en poste.

C'est le premier ministre Bernard Landry qui en a fait l'annonce à la clôture du conseil national qui s'est déroulé toute la fin de semaine à Laval. «M. Raymond Bréard est venu me voir en ma qualité de président du parti pour me dire qu'il me demandait 48 heures de réflexion pour consulter ses avocats, premièrement, et pour décider s'il allait garder ou non son poste de directeur général», a indiqué M. Landry.

Ce délai de réflexion, souhaité par plusieurs ministres, hier, a été rendu nécessaire à la suite des révélations faites par *Le Devoir*, samedi, selon lesquelles M. Bréard a encaissé à titre de conseiller et lobbyiste quelque 200 000 \$ à même des fonds publics destinés aux grands événements culturels comme le Festival Juste pour rire, le Festival de jazz ou le Carnaval de Québec.

Samedi, M. Bréard avait exclu l'idée de démissionner. Les membres de l'exécutif national du PQ, dont fait partie Bernard Landry, se sont unanimement dits solidaires de M. Bréard qui restait donc en poste. Mais hier, des ministres ont poussé M. Bréard vers la sortie.

La vice-première ministre Pauline Marois n'a pas caché à son arrivée au conseil national qu'elle désapprouvait la décision de ses collègues de l'exécutif. «J'aurais préféré que M. Bréard se retire le temps de clarifier les choses», a-t-elle affirmé.

Son collègue, le ministre Jean-Pierre Charbonneau a également souhaité le départ temporaire du directeur général du PQ, en rappelant qu'en politique, «on ne joue pas avec les questions qui sont liées à la moralité, l'intégrité et l'éthique». «Il y a peut-être des signaux d'alarme qui ont été allumés. Regardons comment les choses sont faites. Est-ce qu'il y a des pratiques qui se sont installées depuis quelques années qui ne correspondent pas à nos valeurs et à notre éthique? Si c'est le cas, c'est le temps qu'on les change», a indiqué M. Charbonneau.

VOIR PAGE A 8: CRISE

■ Jean Charest réclame la démission de Sylvain Simard, page A 3

HORS-JEU

Les cuisses de Jupiter

Sont-ce des troncs d'arbres? L'espace d'un fol instant, j'ai cru à une berline carabinée, peut-être induite par l'ingurgitation excessive de capsules 100 % adrénaline de Volkswagen. Sont-ce des piliers en béton armé? Non, non, non, il est encore beaucoup trop tôt dans ce marathon olympique pour avoir des hallucinations sans se sentir coupable. Ce sont bel et bien des cuisses. Des cuisses de patineurs de vitesse sur longue piste. Je ne crois pas que Jupiter soi-même en personne pouvait se targuer d'en avoir des comme ça.



Jean Dion

Vous, mesdames, qui ne cachez pas ressentir certaine appétence à la vue d'une paire de jambes de joueur de soccer, j'ose espérer que vous n'avez pas raté le 5000 m de samedi, et si oui, ne désespérez pas, il reste encore les 500, 1000, 1500 et 10 000 m. Du dur. De la roche. De la grosse roche. M'est avis, et c'est pareil chez les femmes que nous avons pu admirer hier après-midi, qu'il ne faut pas se coincer une main dans cette région parce que si le patineur de vitesse se met à serrer, c'est l'effet biscuit soda assuré.

Et avec ces costumes d'extraterrestres venus du futur qui nous rappellent vaguement le Furotte des *Oraliens*, ils en laissent beaucoup deviner, les patineurs. D'ailleurs, puisque vous vous posez la question, les uniformes des Canadiens, rouge et aqua et noir en forme de musculature stylisée, sont l'œuvre de Descente, une firme de vêtements athlétiques du Japon, ainsi que son nom ne l'indique pas une miette. Le designer est Eiko Ishioka, qui a aussi conçu certaines pièces des équipes olympiques espagnole et suisse, a travaillé à des films et collabore au prochain spectacle du Cirque du soleil.

VOIR PAGE B 4: CUISSES

■ Lire autres textes en pages B 4 et B 5

INDEX

| | |
|-----------------------|-----------------------|
| Actualités..... A 2 | Idées..... A 7 |
| Avis publics..... B 5 | Monde..... A 5 |
| Convergence..... B 7 | Mots croisés..... A 4 |
| Culture..... B 8 | Météo..... A 4 |
| Économie..... B 1 | Religions..... B 6 |
| Éditorial..... A 6 | Sports..... B 4 |
| Fonds..... B 2 | Télévision..... B 6 |

L'ENTREVUE

La Convention des pauvres

La lutte contre la désertification revêt un caractère d'urgence qu'ignorent les pays développés, constate Hama Arba Diallo

On oublie généralement en Occident qu'il n'y a pas eu deux, mais trois grandes Conventions internationales qui ont été signées à Rio, en 1992, en plus de la Déclaration sur la gestion des forêts. En effet, en plus des Conventions sur la biodiversité et sur les changements climatiques, les plus connues ici, la Convention sur la lutte contre la désertification a été la première à être ratifiée par un nombre record de pays, y compris par les États-Unis sous l'administration Clinton. Si on en parle si peu en Occident, c'est peut-être parce que c'est la «Convention des pauvres» qu'on voudrait oublier...

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Pendant que l'Amérique et l'Europe frémissent devant la menace que font peser les changements climatiques sur les ours polaires, les grands déserts d'Afrique progressent au rythme de huit kilomètres par année sans jamais faire la manchette ici. Et curieusement, l'exode annuel d'un million de Noirs devant ce mégaphénomène apparenté au réchauffement de la planète n'est pas devenu l'étendard médiatique des groupes environnementaux, qui préfèrent visiblement les... ours blancs!

Pourtant, chaque année dans le monde, raconte Hama Arba Diallo, le secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CLD), l'assèchement progressif de régions entières de la planète retranche 42 milliards à l'économie déjà vacillante des pays en voie de développement. Pour l'Afrique seulement, c'est une perte de neuf milliards annuels sur un continent qui en aurait bien besoin. Et c'est sans compter les flux migratoires que cette situation désespérée impose à 15 millions de personnes par an sur les trois continents d'Afrique, d'Asie et même d'Amérique maintenant. Au Mexique, dit-il, on évalue à 2000 personnes par jour le flux migratoire, légal ou pas, en direction des États-Unis, dont 1000 s'en vont parce que leur terre est devenue stérile à cause de la sécheresse.

En Afrique, raconte cet ancien ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso, les paysans disent que «tout a commencé dans les années 60

quand les Américains ont défié et irrité irrémédiablement les dieux en allant sur la Lune». Philosophiquement, dit-il, les paysans retranchent de leur âge une année chaque fois qu'il y a une sécheresse ou une catastrophe naturelle, parce que ce ne sont pas des années où l'on vit vraiment. C'est ainsi qu'on se venge des deux grandes sécheresses de 1968-69 et 1973-74, qui ont marqué l'accélération de la fréquence des sécheresses que l'Afrique connaissait autrefois sur de plus longs cycles.

Le phénomène coïncide aussi avec l'accélération de la fréquence du phénomène d'El Niño et du dérèglement des saisons en Afrique, lequel compromet maintenant les cultures annuelles parce que les pluies, désormais irrégulières et trop abondantes, lessivent les récoltes qui auraient besoin de 90 jours de climat plus stable. Auparavant, on gérait des sécheresses, mais maintenant, explique Hama Diallo, «on doit gérer des inondations et des sécheresses dans la même année».

En 1992, explique-t-il, les Occidentaux ont mis beaucoup l'accent sur «leurs» problèmes d'environnement lors du premier Sommet de la Terre, soit la perte de biodiversité pour cause de pollution et de dévastation d'habitats critiques, ainsi que la menace que font peser les changements climatiques sur le thermostat de l'Europe et la productivité des plaines centrales nord-américaines, notamment.

«Mais l'Afrique, commente-t-il, ne voulait pas partir de Rio sans qu'on parle de son problème qui est aussi celui de plusieurs pays d'Asie, entre autres: la désertification galopante et les migrations qui s'ensuivent.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Hama Arba Diallo, secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

Le ghetto blanc

La question raciale est un des aspects du traité d'autonomie niska'a qui ont le plus soulevé de débats aux Communes. Deux ans après la signature du traité, c'est plutôt l'harmonie qui règne dans la vallée de la Nass, en Colombie-Britannique. Notre correspondante à Ottawa, Hélène Buzzetti, en revient.

HÉLÈNE BUZZETTI
ENVOYÉE DU DEVOIR

Deuxième d'une série de cinq articles

Vallée de la Nass, Colombie-Britannique — Dans la vallée de la rivière Nass, la grande majorité des non-autochtones sont regroupés dans leur quartier à eux, le Nass Camp, une enclave de 166 arpents soustraite à l'application du traité niska'a.

Il y a en plusieurs comme cela dans la vallée, parce que la terre était possédée par des intérêts privés avant l'arrivée du traité, faisant ressembler le territoire niska'a à un gruyère.

A la tête de ce ghetto blanc, le propriétaire foncier Bill Young, 79 ans bien comptés, les sourcils broussailleux au-dessus du regard rusé de l'homme d'affaires qui a réussi. Son Nass Camp, c'est un ensemble de cabines où vivaient surtout les travailleurs forestiers et leur famille. C'est un restaurant aussi, et un bar surtout, réputé pour ses beuveries et ses bagarres de fin de soirée. L'endroit est beaucoup plus calme et désert depuis que le marché du bois en Colombie-Britannique s'est effondré.

«J'avais trois questions à poser lorsqu'on discutait du traité, explique-t-il avec son fort accent. La propriété privée des terres sera-t-elle maintenue? L'accès aux terres restera-t-elle provinciale? La réponse a été oui, alors moi je n'ai aucun problème avec ça.» Il reconnaît avoir une attitude intéressée. «Ça ne m'affecte pas, alors je m'en fous un peu. Mais j'ai toujours eu un très bon contact avec eux.»

Et puis M. Young se réjouit de ce que le traité ait

LE PROJET



NISGA'A

VOIR PAGE A 4: DIALLO

VOIR PAGE A 8: GHETTO

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Charest réclame la démission du ministre Sylvain Simard

Le chef libéral demande une enquête indépendante sur les relations du gouvernement du PQ avec les firmes de lobbyistes

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le chef libéral Jean Charest a exigé hier la démission du ministre Sylvain Simard et la tenue d'une enquête indépendante sur les relations qu'entretient le gouvernement du Parti québécois avec des firmes de lobbyistes.

La Presse et Le Devoir ont publié coup sur coup samedi des articles qui mettent le PQ dans l'embarras.

Selon La Presse, Sylvain Simard a déjà recommandé à une entreprise de l'Outaouais qui cherchait des subventions auprès de Québec de retenir les services de la firme de lobbying Oxygène 9, à l'époque où il occupait le titre de président du Conseil du trésor. C'est la même firme qui entretient des relations privilégiées avec le ministre des Régions, Gilles Baril.

Selon Le Devoir, l'actuel directeur général du PQ, Raymond Bréard, a empoché une ristourne de 200 000 \$ sur des subventions gouvernementales destinées à l'industrie de la culture lorsqu'il était conseiller et lobbyiste pour les organisateurs de grands événements, toujours chez Oxygène 9.

M. Bréard avait effectué un séjour dans le privé après avoir occupé le poste de chef de cabinet de Bernard Landry, alors ministre des Finances. C'est à titre de chef de cabinet qu'il avait participé aux discussions sur la création d'un fonds de 30 millions de dollars destinés aux grands événements... avant de devenir conseiller et lobbyiste pour les organisateurs de ces mêmes événements.

Commission d'enquête

De toute sa carrière politique, Jean Charest n'a jamais rien vu d'aussi inquiétant. Qualifiant de «très graves» ces allégations, il réclame la tenue d'une commission d'enquête «officielle et indépendante» afin de faire la lumière sur les deux affaires.

La commission d'enquête permettrait de détermi-



RENE MATHIEU LE DEVOIR

Le chef libéral Jean Charest a qualifié hier de «très graves» les allégations à l'encontre du ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, et du directeur général du PQ, Raymond Bréard.

ner si les demandeurs de subventions sont dirigés de façon systématique vers des firmes de lobbyistes reliées au PQ, estime M. Charest. «Si c'est devenu un système au Québec, une habitude et un réflexe, il faudrait qu'on le sache et qu'on fasse le ménage», a-t-il dit hier lors du lancement de la campagne du Parti libé-

ral du Québec (PLQ) dans la circonscription d'Anjou.

Le chef libéral donnerait à M. Bréard la possibilité de s'expliquer devant cette commission d'enquête. Il se montre en revanche intransigent à l'égard de Sylvain Simard, dont il réclame la démission à titre de ministre de l'Éducation. «La situation de M. Simard est intenable», M. Charest se fait d'autant plus alarmiste que le premier ministre, Bernard Landry, «semble banaliser les événements». «Avouons que ça dépasse les normes, et de loin.»

Jean Charest affirme par ailleurs que les nombreux déchirements internes détournent l'équipe de M. Landry de sa mission première, qui consiste à gouverner le Québec. Qui s'occupe de la santé? Des jeunes? Des personnes âgées?, s'est interrogé hier M. Charest. «Personne», ont répondu à l'unisson la centaine de militants réunis à Anjou pour appuyer la candidate libérale Lise Thériault.

Le poste de député d'Anjou est vacant depuis la démission du libéral Sébastien Lamoureux, en septembre dernier, après que l'un de ses organisateurs de campagne eut été reconnu coupable de fraude électorale au criminel. M. Charest a salué hier le geste «noble» de l'ex-député, indiquant que cet exemple devrait inspirer certaines personnes au sein du PQ.

Les libéraux continuent de maintenir la pression sur le gouvernement du PQ dans l'espoir qu'il déclenche des élections générales dans les plus brefs délais. L'ultime remaniement ministériel doit venir du peuple, pas plus tard qu'en 2002, a dit M. Charest. Avec six élections partielles possibles, et une septième probable pour trouver un siège au ministre nommé David Lévesque, M. Charest estime qu'il vaut mieux convier l'ensemble de la population aux urnes, par souci d'économie. Un premier ministre «désigné», un gouvernement «usé» et quelques «histoires de lobbying»: il est grand temps de soumettre le gouvernement au jugement du peuple, a dit Jean Charest. «Le rendez-vous de 2002 est incontournable. La population du Québec le veut, et ça, on le sent.»



Chantal Hébert

L'hélium et l'oxygène

Personne n'avait vraiment besoin d'un énième sondage pour savoir que le premier ministre Bernard Landry ne réussit pas mieux que son prédécesseur à redonner de l'élan à l'option souverainiste.

Comme Lucien Bouchard avant lui, M. Landry ne suscite guère de nouvelles vocations. La conjoncture aura rarement été aussi défavorable à la tenue d'un autre référendum sur la souveraineté.

Mais si l'option a reculé en termes absolus depuis le dernier référendum, faut-il nécessairement conclure que ses deux principaux porteurs ont abîmé le ballon? Au contraire.

Parmi les effets pervers de l'obsession du Grand Soir qui a animé le camp souverainiste depuis la quasi-victoire de 1995, aucun n'est plus trompeur que la fascination à outrance pour la courbe de l'opinion publique.

Se servir des sondages pour jauger de la santé d'un projet, c'est comme vouloir prendre la température d'un patient avec un baromètre.

C'est essentiellement l'hélium d'un ressac québécois contre le reste du Canada qui avait permis à la souveraineté d'atteindre de nouveaux sommets au début des années 1990.

Au moment du référendum, le projet était déjà sur une pente déclinante par rapport aux scores que la souveraineté récoltait immédiatement après l'échec des Accords du lac Meech. Ce déclin s'est confirmé par la suite.

Mais, sur deux fronts fondamentaux, les gouvernements de messieurs Bouchard et Landry ont néanmoins réussi à remplacer l'hélium trop volatil de l'après-Meech par un flot plus constant d'oxygène.

Faute de mieux, à la veille du dernier référendum, les ténors souverainistes avaient eu tendance à faire taire les nombreuses voix qui leur réclamaient un projet de société en taxant ce type de discours de prématuré ou d'abstrait.

Rien n'empêche que, si l'idée de faire la souveraineté pour la souveraineté suffisait amplement à qui, comme Jacques Parizeau, était tombé dans la marnite souverainiste tôt dans la vie, il en allait autrement pour bon nombre de Québécois.

Moins de dix ans plus tard, personne ne nierait que le Québec est lancé sur la piste d'un projet de société qui le distingue de plus en plus de ses voisins canadiens.

Les efforts péquistes pour élargir et moderniser le filet de sécurité sociale ne sont manifestement pas à la hauteur de toutes les attentes, mais ils sont uniques en leur genre et ils vont à contre-courant de la tendance nord-américaine.

Le taux de satisfaction relativement enviable dont continue de jouir le gouvernement Landry témoigne de ce que ces orientations ont l'aval d'une partie importante de la population, y compris bon nombre de gens qui sont tièdes ou réfractaires à la souveraineté. Comment expliquer autrement l'écart, défavorable au PQ, entre la satisfaction et les intentions de vote?

Il y a là, au minimum, les éléments d'un nouveau consensus québécois et, éventuellement, d'un discours plus porteur que celui qui a vu le débat Québec-Canada se noyer dans le vinaigre de sempiternelles querelles de drapeaux.

On ne dira jamais assez combien la mise en opposition des aspirations québécoises et autochtones avait un effet potentiellement corrosif pour l'avenir de ces deux communautés.

A cet égard, l'entente conclue la semaine dernière entre le gouvernement du Québec et la nation crie est susceptible de faire plus de bien à l'image internationale du Québec que toutes les missions de Bernard Landry ou de ses nombreux ministres.

Qu'on soit souverainiste ou fédéraliste, on peut difficilement revendiquer le respect de ses aspirations nationales en portant flanc à des accusations voulant qu'on nie celles des autres. Ni demander à ses interlocuteurs de faire preuve d'imagination dans la conception de nouveaux arrangements politiques quand on reste soi-même figé dans le moule des idées reçues sur les rapports de force entre peuples majoritaires et minoritaires.

A terme, la paix des Braves a pour effet de purger le débat Québec-Canada d'un venin que le parti actuellement au pouvoir à Ottawa n'avait pas hésité à manipuler à son avantage lors des débats constitutionnels et référendaires récents.

Tout cela pour dire que, si la souveraineté ne décolle pas, ce n'est pas parce que le gouvernement péquiste n'a pas travaillé vaillamment et avec un certain succès pour lever certaines des grosses hypothèques qui pesaient sur le projet au dernier référendum.

Ce faisant, il ne s'est pourtant pas rapproché de la réalisation de son objectif et pour cause.

Si le passé est garant de l'avenir, le PQ a plus de chances d'être victime de ses succès que d'y trouver son compte référendaire. A cet égard, l'expérience de la loi 101 est éloquent. En asseyant la place du français au Québec sur des assises plus solides, le PQ s'est privé d'un de ses meilleurs arguments pour justifier son projet politique.

La mise en place d'un modèle social plus progressiste que la moyenne nord-américaine, l'instauration d'une relation inédite avec les Cris, tout cela a été réalisé dans le cadre fédératif actuel et avec, à Ottawa, un des gouvernements fédéraux les moins coopératifs en matière de relations fédérales-provinciales de l'histoire récente.

A son corps défendant, en utilisant au maximum l'oxygène dont le Québec dispose au sein de la fédération canadienne, le PQ réduit le sentiment d'étouffement que le statu quo inspire aux Québécois.

Chantal Hébert est columniste politique au Toronto Star.

Succession de Jean Chrétien

Allan Rock prend ouvertement Paul Martin à partie

D'APRÈS LA PRESSE
CANADIENNE

Ottawa — Les querelles intestines au Parti libéral du Canada se sont envenimées, cette fin de semaine, quand le ministre de l'Industrie, Allan Rock, a ouvertement pris à partie le ministre des Finances, Paul Martin, dans le dossier des règles d'adhésion au parti.

Le premier ministre Jean Chrétien se retrouve au beau milieu de la bataille qui risque de diviser son cabinet et son parti.

M. Rock s'est vidé le cœur après que des membres du camp Martin eurent refusé un compromis conclu plus tôt dans le but de désamorcer le conflit sur le recrutement de nouveaux membres en Ontario, élément-clé de toute future campagne à la direction du parti.

Les restrictions imposées en

matière de recrutement transformèrent le Parti libéral «en un club pour l'élite où seuls ceux qui connaissent le mot de passe peuvent entrer», a déclaré M. Rock. «Je m'attends à ce que n'importe quel libéral attaché aux valeurs démocratiques soit offensé par cela.»

M. Rock a aussi interprété les manœuvres de l'aile ontarienne du parti, contrôlée en bonne partie par les partisans de M. Martin, comme une giflette à l'endroit de M. Chrétien, qui a dit favoriser les règles d'adhésion les plus souples possible. «Je m'attends à ce que les volontés du premier ministre soient respectées et ses recommandations mises en avant», a dit le ministre Rock, qui a exhorté ses collègues au sein du cabinet à se rallier à sa croisade.

Paul Martin, qui présidait la réunion des ministres des Finances des pays du G7 en fin de semaine,

n'a formulé aucun commentaire. Mais certains de ses partisans sont devenus livides devant l'explosion de colère de M. Rock. Même s'ils se sont abstenus de commenter l'affaire en public, ils ont accusé en privé le nouveau ministre de l'Industrie de faire la promotion de sa propre campagne au leadership. «J'étais très surpris du ton qu'il a pris», a dit l'un des stratèges de M. Martin. «Ça semblait orchestré dans le but de provoquer une crise au sein du parti. Je ne crois pas que ça soit très brillant de jouer cette carte. C'est une action incroyable dont le but est de diviser et provoquer.»

Les fidèles de Jean Chrétien ont pour leur part réservé un accueil mitigé à la sortie inattendue du ministre Rock puisque la plupart d'entre eux soupçonnent M. Martin de vouloir renverser le premier ministre lors du prochain congrès libéral, en 2003.

Conférence de l'Association nationale des professionnels de la police

Les Hells sudoient des policiers afin d'obtenir des informations

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les Hells Angels sudoient des membres des forces de l'ordre afin d'accéder aux informations des systèmes informatiques des corps policiers, révèle une vérification interne menée par le Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

«Il s'agit-là d'une tendance des Hells Angels et c'est leur façon de faire les choses», a déclaré samedi Tony Cannavino, dirigeant de l'Association des policiers provinciaux du Québec, forte de 4000 membres. Ils se concentrent là-dessus depuis des années.

Les préoccupations à ce sujet sont nées d'un contrôle des ordinateurs du CIPC dans quatre bureaux torontois des services de l'Immigration, et dans un cinquième à Ottawa. La vérification a été menée en février et mars 2001.

Cette vérification a permis d'établir que les passeports de personnes décédées étaient toujours en circulation, qu'environ 20 travailleurs étaient en possession de deux passeports et que 70 autres n'étant pas soumis à des vérifications de leurs antécédents se servaient des systèmes informatiques.

M. Cannavino a signalé qu'au moins quatre personnes en mesure d'accéder aux dossiers du CIPC au Québec avaient été accusées, au cours des six derniers mois, d'avoir vendu des informations aux Hells Angels. Une autre a été accusée du même chef à Whitby, en Ontario.

«Ces renseignements sont très précieux pour les gangs de motards, a-t-il déclaré à l'occasion d'une conférence de l'Association nationale des professionnels de la police, qui avait lieu à Québec, samedi. Avec nos informations, ils ont accès à n'importe quel citoyen.»

Les motards se servent des renseignements obtenus afin de terroriser des témoins, de traquer des policiers et leurs proches ou encore de mettre en péril des enquêtes, a expliqué M. Cannavino.

«Cette violation de la sécurité est très importante, a quant à lui affirmé Craig Bromell, de l'Association des policiers de Toronto. Nous voulons savoir qui a accès à ces informations, et pourquoi.»

Les passeports peuvent être vendus ou obtenus par des terroristes et d'autres criminels, a-t-il ajouté, avant de préciser que la question avait dominé les discussions à la conférence de Québec.

Le fondateur d'Enron invoquera le 5^e amendement

Washington (AFP) — L'ex-PDG et fondateur d'Enron Kenneth Lay invoquera demain devant une commission d'enquête parlementaire le 5^e amendement de la Constitution américaine, qui lui permet de ne pas répondre aux questions, a indiqué hier sa porte-parole, Kelly Kimberly.

Cet amendement permet à quelqu'un de refuser de répondre aux questions, pour éviter que ses réponses ne puissent être retenues contre lui dans le cadre d'un procès. La porte-parole a refusé d'en dire plus. Aucune précision n'a pu être obtenue pour savoir si le 5^e amendement serait invoqué pour l'ensemble de l'audition ou au coup par coup en fonction des questions.

La décision de M. Lay n'est pas une surprise. Il avait annulé une première comparution volontaire au Congrès il y a une semaine. La commission d'enquête parlementaire lui a alors adressé une convocation pour demain. Ami personnel du président George W. Bush, M. Lay ne s'est encore jamais exprimé en détail sur l'affaire Enron.

Enron est en redressement judiciaire depuis le 2 décembre après la révélation de manipulations comptables quelques semaines plus tôt. La chute spectaculaire du groupe — la plus grande faille de l'histoire des États-Unis — a ruiné ses actionnaires et nombre de ses employés.

loto-québec

| Loto | | GAGNANTS | | LOTS | |
|----------------------|----------------------|----------------------------|---------|-----------------|--|
| 649 | Tirage du 2002-02-09 | 6/6 | 1 | 2 069 029,40 \$ | |
| | | 5/6+ | 4 | 155 177,20 \$ | |
| | | 5/6 | 213 | 2 331,30 \$ | |
| | | 4/6 | 13 111 | 72,60 \$ | |
| | | 3/6 | 257 187 | 10,00 \$ | |
| Complémentaire: (10) | | Ventes totales: | | 14 910 953 \$ | |
| | | Prochain gros lot (appr.): | | 2 000 000 \$ | |

| Québec | | GAGNANTS | | LOTS | |
|----------------------|----------------------|-----------------|--------|-----------------|--|
| 49 | Tirage du 2002-02-09 | 6/6 | 0 | 1 000 000,00 \$ | |
| | | 5/6+ | 0 | 50 000,00 \$ | |
| | | 5/6 | 23 | 500,00 \$ | |
| | | 4/6 | 1 334 | 50,00 \$ | |
| | | 3/6 | 25 969 | 5,00 \$ | |
| Complémentaire: (27) | | Ventes totales: | | 744 096,00 \$ | |

| Loto bonus Double Jeu | | GAGNANTS | | LOTS | |
|-----------------------|----------------------|----------|-----|-----------|--|
| 649 + | Tirage du 2002-02-09 | 6/6 | 71 | 704,23 \$ | |
| | | 5/6 | 63 | 396,83 \$ | |
| | | 4/6 | 131 | 190,84 \$ | |

*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

| SUPER 7 | | GAGNANTS | | LOTS | |
|---------------------------------|----------------------|----------|--------|-----------------|------------------------|
| | Tirage du 2002-02-08 | 7/7 | 0 | 5 000 000,00 \$ | |
| | | 6/7+ | 3 | 66 211,70 \$ | |
| | | 6/7 | 89 | 1 952,80 \$ | |
| | | 5/7 | 4 409 | 140,80 \$ | |
| | | 4/7 | 93 087 | 10,00 \$ | |
| Ventes totales: 11 009 366 \$ | | 3/7+ | | 85 034 | 10,00 \$ |
| Prochain gros lot: 7 500 000 \$ | | 3/7 | | 766 739 | participation gratuite |

| Extra | | Extra | |
|--------|----------------------|--------|----------------------|
| | Tirage du 2002-02-09 | | Tirage du 2002-02-08 |
| NUMÉRO | LOT | NUMÉRO | LOT |
| 560935 | 100 000 \$ | 640835 | 100 000 \$ |

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Le jeu doit rester un jeu

T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

LES ACTUALITÉS

DIALLO

La lutte contre la désertification est fondamentalement une lutte contre la pauvreté

SUITE DE LA PAGE 1

L'Afrique voulait non seulement qu'on en parle, mais aussi obtenir l'appui immédiat de la communauté internationale...

C'est la convention, en somme, de ceux qui se demandent s'il y a quelque chose à faire aujourd'hui pour ne pas devoir quitter leur terre demain...

Pour quelques milliers de dollars

À écouter M. Diallo parler des problèmes urgents et concrets ciblés par cette convention, on comprend qu'elle est l'envers de notre vision des problèmes de biodiversité et de climat.

Hama Diallo aimerait bien que le premier ministre Jean Chrétien «mette un jour les pieds en Afrique»

Des points sur le terrain

La CLD aurait besoin de l'équivalent du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), question d'assurer un financement beaucoup plus important et stable.

«Cette convention, ajoute Hama Diallo, répond aux besoins des gens qui veulent faire quelque chose immédiatement. C'est la convention des populations locales qui ont souvent des solutions et n'ont besoin que d'un peu d'aide pour les mettre en branle.»

C'est pourquoi, si les pays qui ont convenu de lutter contre les changements climatiques en utilisant les puits ou les réservoirs de gaz à effet de serre veulent dépenser leur argent de notre côté, cela va nous donner des occasions qu'on ne verrait jamais autrement.

Le secrétaire exécutif de la CLD aimerait bien d'ailleurs que le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, qui pousse au sein du G7 pour augmenter l'aide aux pays en voie de développement, «mette un jour les pieds en Afrique» pour prendre la mesure des problèmes, que ce soit avant ou après le deuxième Sommet de la Terre, en août, à Johannesburg.

Parce qu'Hama Arba Diallo rêve d'un «PNUD» pour accélérer le tempo contre la désertification, il voit venir avec appréhension le débat lancé par le Programme des Nations unies sur l'environnement, le «PNU», sur la «gouvernance» des grandes conventions environnementales...

Les pays regroupés sous le chapeau de la CLD préparent des plans d'action et mobilisent toutes les ressources — ONG, institutions et gouvernements sympathiques — pour les réaliser.

«Je le fais inviter en une semaine partout où il veut aller», dit-il avec un sérieux qui ressemble plus à une invitation publique qu'à un commentaire...

Adieux à Margaret



LES WINDSOR ont marqué sobrement, hier, la mort de la princesse Margaret (que l'on voit ici lors de sa dernière apparition publique en août dernier)...



JACQUES GRENIER LE DEVOIR «La Convention sur la lutte contre la désertification, explique Hama Arba Diallo, c'est la Convention des pauvres qui n'ont pas le loisir de se demander ce qui leur arrivera dans une ou deux générations.»

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00. Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. 1. Bien fourni. 2. Zone de haute atmosphère.

Horizontalement 3- Bataillon. - Os. 4- Organisation internationale. - Cent cinq. - Élévation. 5- Corps céleste. - Tellure.

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

CONDO PRESTIGIEUX, Manoir de Belmont (Atwater/Sherbrooke). 2 130 p.c., 6 pièces, agrage d'angle int. Pas d'agents. (514) 935-7315

CONDO TEMPS PARTAGÉ Haute saison, réseau R.C.I. Poss. échange + de 1 000 \$/semaine. 2 900 \$/S. (450) 621-0528

STE-ADÈLE, luxueux condo 3 cdc, 4 s/b, meublé, foyer, garage, dans Hôtel Le Chantecleir, piscine, gym. (514) 926-7066

120 LAURENTIDES

ST-ALPHONSE-RODRIGUEZ 400p. facade bord de l'eau, terrain 36 000 p.c. Style unique dans un environnement de paix et de tranquillité. 163 000 \$. (450) 589-5078

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO SHERBROOKE (accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon. Elec. clim. chauffé, frigo, cuisinière. Piscine, sauna, buanderie. 281-1551

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants...

EDOUARD-MONTPÉTTI Coin Stirling, très grand 5 1/2, 2 c.c., impeccable, cachet européen, planchers bois franc, 750\$ chauffé, équipé, eau chaude, 1er mars. 271-4168

Marché Jean Talon Bas duplex, nouvellement rénové, 3 ch. c. terr. mées, 514-333-3340

164 CONDOMINIUMS À LOUER

VIEUX-MONTREAL / LOFT Edifice historique, rénové 2000, 2 étages, superficie 1500 p.c., air clim., foyer gaz, gicleurs, syst. d'alarme. Libre imm., 1800\$/mois tout inclus. (514) 335-6313

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

BEACONSFIELD Maison unifamiliale ensablée 4 c.c., pl. bois franc, 5 électros, Foyer, garage. 2 100\$ 694-3368

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

DEMEURE XVII^e s., 30 min. (train) Paris, 5 ch., 250 m². Entre Champlain et Compiègne. Mai, juin, juil., août, 1 800\$. H. Iae@wanadoo.fr 011 33 3 44 72 93 96

PARIS Spacieux appartements ensablés. À partir de 3 000\$/sem. (514) 845-4425

PARIS XI et Bretagne sud 475\$/sem. équip. n.-américain accueil personnalisé 011 33 1 62 26 73 1 Fax 31 32 j@dansparis.com

Provence Bandol. Vue mer, 5 min. plage, condo 2 c.c., gr. balcon. Mars-avril-mai. Soirj(514)735-0220

Propriétaires! Logement à louer? Propriété à vendre? 11 255\$*

*3 lignes, 37th par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus. Heure de tombée: 14h30 tous les jours 985-3322

Communiquiez avec un conseiller publicitaire dès maintenant Différents forfaits disponibles. LE DEVOIR

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO SHERBROOKE (accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon. Elec. clim. chauffé, frigo, cuisinière. Piscine, sauna, buanderie. 281-1551

OUTREMONT, grand 8 1/2 ensablé, haut duplex, 4 c.c. Près Stan. 1 225\$ chauffé. Disp. 1er mar. 948-1810 (avant 20h)

OUTREMONT, Hutchison près La-Joie, 4 1/2, aire ouverte, 2e, planchers bois franc. Libre 1er avril. 560\$. 389-2342

OUTREMONT, rue Stuart Haut duplex, grand 7 1/2 ensablé, 5 électros, pl. bois franc, foyer, garage. Près écoles, métro et services. Libre. D'annuaire. Famille calme. 2 000\$ 945-6621

PLATEAU près Carré St-Louis 6 1/2 rénové, pl. bois, 1 500\$ 956-1735, 270-7682

161 SOUS-LOCATION

ROSEMONT, 35e ave., bas de duplex lumineux, pl. bois franc, gr. terrasse, 2 c.c., svlavage, électricité et chauffage inc. 5 électros. Meublé. Libre jusqu'au 15 déc 2002. 950\$. Pas d'annuaire. Réf. Couple calme. lolaude@urbis.ca 943-5357

164 CONDOMINIUMS À LOUER

VIEUX-MONTREAL / LOFT Edifice historique, rénové 2000, 2 étages, superficie 1500 p.c., air clim., foyer gaz, gicleurs, syst. d'alarme. Libre imm., 1800\$/mois tout inclus. (514) 335-6313

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

BEACONSFIELD Maison unifamiliale ensablée 4 c.c., pl. bois franc, 5 électros, Foyer, garage. 2 100\$ 694-3368

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

DEMEURE XVII^e s., 30 min. (train) Paris, 5 ch., 250 m². Entre Champlain et Compiègne. Mai, juin, juil., août, 1 800\$. H. Iae@wanadoo.fr 011 33 3 44 72 93 96

PARIS Spacieux appartements ensablés. À partir de 3 000\$/sem. (514) 845-4425

PARIS XI et Bretagne sud 475\$/sem. équip. n.-américain accueil personnalisé 011 33 1 62 26 73 1 Fax 31 32 j@dansparis.com

Provence Bandol. Vue mer, 5 min. plage, condo 2 c.c., gr. balcon. Mars-avril-mai. Soirj(514)735-0220

DÉCÈS

OLIVIER RIGAUT Décédé paisiblement le 9 février 2002, à Montréal, à 52 ans, après une brève maladie.

«La mort, ainsi appelée, ne peut que déformer le corps. L'âme immortelle vole dehors dans l'espace immense. Pour aller ailleurs tenter sa chance.»

Fils d'André Rigault (décédé) et d'Odette, frère d'Élisabeth (Harold March), Geneviève, Véronique, Cécile, Antoine (Francine Dupont) et oncle d'Abéille, Julien, Delphine, Audrey et Emmanuelle. Il repose au salon funéraire Urgel Bourgie au 1255, rue Beaumont, à Montréal; exposition mardi 12 février de 14h à 17h et de 19h à 22h. Les funérailles seront célébrées le mercredi 13 février (heure à déterminer), à l'église Saint-Joseph de Mont-Royal, 1620, boul. Laird, à Montréal. La famille souhaite remercier chaleureusement le personnel des soins intensifs du CHUM pour leur compassion. Au lieu de fleurs pour condoléances, des dons peuvent être faits à un organisme charitable de votre choix.

MARIELLE (ST-JEAN) TROTTIER

Le 8 février 2002, à Notre-Dame-de-la-Merci, est décédée Mme Marielle Trottier, née St-Jean. Elle était l'épouse de Michel Trottier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Sylvie et son fils Luc, sa sœur Jeannine Poncnet, son beau-frère Bernard Trottier et son épouse Jeanne, sa belle-sœur Monique Trottier, de nombreux neveux et nièces et de très grands amis.

La famille recevra les condoléances au complexe funéraire Urgel Bourgie, 2095, de Salaberry, à Montréal. Les funérailles auront lieu le mercredi 13 février 2002 à 10h en l'église Saint-Benoît et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie. Heures des visites: mardi de 14h à 17h et 19h à 22h, mercredi à compter de 9h.

176 CHALET À LOUER

ENTRELACS 2 c.c., impecc., bord lac non-pollué, quai, pêche, ski fond et alpin. Sem/mois. (450) 965-0994

LAC AYLMEY

Petit chalet, bord de l'eau, plage privée (sable). Saison. (514) 248-5219

599 MESSAGES

Académie Ste. Cécile International School Soirée d'information au 1000 de la Gauchetière Ouest, salle Branssat

Vendredi le 15 février de 19h à 20h30

Les principes de notre école reposent sur les fondements de l'Église catholique romaine. Résidents et externes. Programme s'échelonnant de la maternelle à la fin du secondaire. Affiliée à l'Organisation du baccalauréat international (diplôme B.I.). Conforme aux exigences du ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. Affiliée à l'Université de Windsor. 925 Cousineau Rd. 519-969-1291 Windsor, Ont. www.uwindsor.ca/Ste.Cecile

192 ON DEMANDE À LOUER

COUPLE PROFESSIONNEL sans enfant cherche 5 1/2 ou 6 1/2. Haut duplex dans Villeray, Rosemont ou Petite-Patrie. Loyer raisonnable. 721-4101

TRAVAILLEUSE AUTONOME, tr. tranquille, cherche 4th ou 5th rdc + s.-sol. petite cour. Rosemont si possible. (514) 722-5057 (9h-17h)

VILLERAY - RSMT - PTE-PATRIE Près métro, 3 1/2 ou 4 1/2, +/- 400\$/mois avec balcon. Personne tranquille avec chat. Pour mars ou avril. 985-3363 (jour) 273-8077 (soir)

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

LOFTS COMM. + ESPACES INDUST. + COMM. À LOUER près Canal Lachine, métro, Ateliers 500-5000pc. (514)932-4850/poste 307

301 ŒUVRES D'ART

Achat Fortin, Jackson, Lamieux, Richard, Jacouto, etc. 416-648-9292

307 LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION acheteurs à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075) achète à domicile : arts, BD, photo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-5252 poste 305

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU EST LENT? Je peux certainement vous aider. 10 ans exp. P.C., Mac, Érudant. (514) 484-6089 Julien

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité : appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

S.O.S. Afghanistan

DONNEZ MAINTENANT! Oxfam Québec

514.937.1614 1.877.937.1614 www.oxfam.qc.ca

Environnement Canada

Montréal Prévisions météo. ALJOURD'HUI Ensoleillé max -10. CE SOIR Neige faible min -15. MARDI Neige faible max 1, min -15. MERCREDI Dégelation max -3, min -7. JEUDI Ensoleillé max -5, min -15.

La météo en un clin d'œil

Phases de la lune. Lever du soleil 7:04. Couché du soleil 17:16. Indice UV -777. Max. -6. Min. -17. Precip. 0.0 mm.

Canada

Table with 2 columns: City and Temperature. St John's 3/-10, Halifax -10/5, Ottawa -13/-18, Toronto -7/-14, Winnipeg 4/1, Edmonton -1/-3, Vancouver 8/2, Regina 2/-5, Whitehorse -2/-14, Yellowknife -22/-26.

Le monde

Table with 2 columns: City and Temperature. New York 6/6, Chicago 3/-10, Atlanta 12/4, Miami 26/20, Los Angeles 25/15, Rio de Janeiro 32/24, Amsterdam 11/8, Moscou 4/2, Tokyo 9/2, Sydney 24/15.

Météo Conseil 1-900-565-4455. Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL www.meteo.ec.gc.ca

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CÉSAR

SUITE DE LA PAGE 1

C'est une obligation pour des gens qui se prétendent porteurs du plus noble des projets. Comme la femme de César, le PQ doit être au-dessus de tout soupçon.

Depuis quelques semaines, les amitiés douteuses de membres du gouvernement avec des lobbyistes ont semé des doutes que le premier ministre a manqué une magnifique occasion de dissiper en fin de semaine, donnant au contraire l'impression de banaliser le comportement de son directeur général du PQ, Raymond Bréard, dont *Le Devoir* révélait samedi les activités lucratives, durant les années qui ont suivi son séjour au cabinet de M. Landry, à l'époque où il était ministre des Finances.

Comprenons-nous bien. Pas plus M. Bréard que Gilles Baril ou Sylvain Simard ne sont coupables de malversation, mais l'opinion publique ne s'embarrasse pas des nuances entre moralité, légalité et éthique. Tout est affaire de perception et les apparences sont mauvaises.

M. Landry a la réputation d'être fidèle à ses amis, ce qui est tout à son honneur. Il en devait peut-être une à son ancien chef de cabinet, mais, comme il l'a si bien dit en commentant la démission de Guy Chevrette et de Jacques Brassard, il y a des moments où la patrie et le parti doivent prendre le pas sur les sentiments personnels.

Quelqu'un croit-il sérieusement que l'appui des membres de l'exécutif national du PQ aurait suffi à empêcher le congédiement de M. Bréard, si le premier ministre, qui est d'ailleurs le président de l'exécutif, avait souhaité son départ? La petite démonstration de solidarité qu'on avait imaginée, en guise de conférence de presse, samedi après-midi, était tout sauf convaincante. Un véritable fiasco sur le plan des communications.

De toute évidence, M. Landry a changé d'idée entre samedi midi et dimanche matin. Au départ, M. Bréard ne semblait avoir aucune intention de quitter son poste, pas même pour 48 heures. La nuit porte parfois conseil et le premier ministre a dû se rendre compte que sa position était devenue intenable.

Certains ont vu des séquelles de la course au leadership de l'an dernier dans l'intervention de Pauline Marois, qui s'est ouvertement dissociée de la position de l'exécutif, c'est-à-dire de son chef. En réalité, elle devait plutôt penser à l'avenir. Une aspirante première ministre doit être blanche comme neige.

Parmi ses collègues, le nouveau ministre délégué aux Affaires intergouvernementales, Jean-Pierre Charbonneau, a la réputation d'être un franc-tireur, mais il a simplement dit tout haut ce que la plupart pensaient. D'ailleurs, plusieurs commentent à en avoir assez des «chums à Bernard». Déjà, le chef de cabinet de M. Landry, Claude H. Roy, est tenu pour responsable du cafouillage auquel le dernier remaniement ministériel a donné lieu. Et voilà qu'un autre de ses amis vient élabousser tout le monde.

Ces deux bourdes consécutives ont pratiquement ruiné tout espoir de voir le PQ retrouver des circonstances propices à une élection printanière. Il faudra maintenant miser sur le temps pour effacer ces désagréables souvenirs et M. Landry a beau dire qu'il ne se sent pas bousculé, il file rapidement.

Il était de bonne guerre pour Jean Charest de capitaliser sur les malheurs du PQ, en réclamant une enquête indépendante sur les activités de M. Bréard, mais il en a un peu trop fait en réclamant par la même occasion la démission du ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, dont le cas serait encore plus sérieux, selon lui.

En fait, M. Simard semble avoir été plus naïf que malintentionné en recommandant à une entreprise de l'Outaouais de s'adresser à Oxygène 9, l'ancienne firme dont M. Bréard était le coactionnaire, pour obtenir une subvention du gouvernement. Si ça faisait partie du «système» dénoncé par M. Charest, il n'aurait sans doute pas fait cette suggestion en présence du député libéral de Hull, Roch Cholette.

D'ailleurs, les libéraux sont bien mal placés pour faire la leçon à qui que ce soit. À l'époque où il était directeur général du Parc des Îles, Pierre Bibeau, organisateur en chef du PLQ et ami personnel de M. Bréard, avait lui-même retenu les services d'Oxygène 9.

Dans les années 80, M. Bibeau était chargé des relations avec le parti au cabinet de Robert Bourassa. Après la campagne électorale de 1989, M. Bourassa avait préféré l'éloigner en le nommant à la RIO, parce que son nom était étroitement associé au favoritisme. Cela n'a pas empêché M. Charest de lui lancer un S.O.S. pour redresser la machine libérale, mais il est vrai que le PLQ n'a pas les mêmes prétentions à la pureté que les héritiers de René Lévesque.

mdavid@ledevoir.com

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Devant les dissensions qui semblaient s'accroître, Bernard Landry a donc annoncé que son vieil ami Raymond Bréard prenait un recul de 48 heures. Si l'image de son parti est écorchée, M. Landry s'est plu à rappeler que «le Parti québécois, fidèle à sa tradition, n'est pas un long fleuve tranquille».

La controverse au PQ a éclaté samedi matin avec la manchette du *Devoir*. M. Bréard y confirme qu'il a travaillé comme conseiller stratégique auprès des organisateurs des grands événements culturels, sportifs et de divertissement pour obtenir du gouvernement un fonds de 30 millions.

M. Bréard était alors actionnaire de la firme Oxygène 9 avec son ami André Desroches, lui-même mis sur la sellette ces dernières semaines pour avoir monnayé l'accès aux officines gouvernementales.

En 1998, Oxygène 9 a conclu une entente avec chacun des dirigeants des événements pour que ceux-ci lui versent une ristourne de 1,5 % sur les subventions reçues au cours des années 2000, 2001 et 2002. Oxygène 9 a ainsi reçu quelque 400 000 \$. M. Bréard a confirmé au *Devoir* qu'il a touché la moi-

CRISE

tié de ces honoraires. Lors de la vente des parts de M. Bréard en juin 2001 à son partenaire Desroches, deux mois après qu'il eut été nommé directeur général du PQ, les revenus escomptés par l'entreprise ont été pris en compte dans l'évaluation des actions.

Le président du Groupe Juste pour rien, Gilbert Rozon, a expliqué au *Devoir* que, dès l'été 1997 il avait soumis au ministre des Finances d'alors, Bernard Landry, l'idée d'un fonds stable et de la nécessité pour l'industrie de faire front commun. Raymond Bréard était alors le chef de cabinet de M. Landry. Un an plus tard, M. Bréard quittait ses fonctions politiques et devenait lobbyiste pour M. Rozon et ses collègues des festivals.

Encadrer le lobbying

Pendant que M. Bréard réfléchissait à son avenir, les militants péquistes ont adopté une résolution d'urgence pour que soient encadrées les activités de lobbying. Concrètement, ils demandent que le rôle du Vérificateur général soit élargi afin de «s'assurer de l'intégrité de l'appareil d'État et des parlementaires dans l'attribution de subventions gouvernementales».

En présentant la proposition, le président du comi-

té national des jeunes, Pascal Bérubé, a souligné que le lobbying était une «zone grise à préciser». Le ministre de la Justice, Paul Bégin, a d'ailleurs précisé que, d'ici à la fin de la semaine, il ferait connaître sa vision. Mercredi, une séance de travail est prévue entre péquistes et libéraux pour donner suite au rapport de juin 2000 sur l'encadrement du lobbying.

Dans son discours aux militants, Bernard Landry a donné l'assurance que «le Québec aura [it] avant la fin de la prochaine session, une législation en matière de transparence pour l'activité de lobbying». M. Landry a également rappelé à ses troupes en citant le philosophe allemand Nietzsche, que «tout ce qui ne nous tue pas, nous renforce». Du coup, il a envoyé ses troupes au travail, notamment pour amasser 3,9 millions en vue des prochaines élections.

Plus tard en conférence de presse, M. Landry a été invité à expliquer s'il sentait un malaise devant l'attitude de son ancien chef de cabinet. «Il a suivi la coutume de l'Union nationale, des libéraux et du Parti québécois. [...] Il n'y a pas de règles strictes au Québec. Dans quelques mois, il y aura des règles strictes et qui probablement, comporteront cette période nécessaire de purgatoire pour mettre de la distance», a souligné Bernard Landry.

Ce dernier a par ailleurs indiqué que le gouvernement ne peut contrôler le fait que des organisations d'événements choisissent de faire appel à des lobbyistes et à les payer à même les subventions reçues.

«La bonne foi se présume. Ce n'est pas parce qu'on a été ami d'un homme politique qu'on n'a plus accès à lui. Ce métier est déjà assez difficile. Vous avez déjà entendu parler de la solitude du pouvoir? Si en plus il faut chasser nos amis de l'entourage, il ne nous restera plus que vous [les journalistes]», a conclu M. Landry au terme d'une fin de semaine tourmentée.

Verbatim

En conférence de presse, samedi, à l'occasion du conseil national du Parti québécois, le directeur général du PQ, Raymond Bréard, a affirmé que «techniquement», il n'avait pas reçu 200 000 \$, mais que «c'est la firme [Oxygène 9] qui l'a reçu».

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous publions aujourd'hui un extrait de l'entretien téléphonique accordé par M. Bréard à notre journaliste Kathleen Lévesque, jeudi dernier, et portant sur la question des honoraires.

— *Le Devoir*: Le travail de démarchage que vous avez fait avec votre collègue André Desroches pour le compte du REMI...

— Raymond Bréard: ...On l'a fait à risque. On a demandé des honoraires de 1,5 % sur le résultat qu'on aurait au bout de la démarche. On l'a fait gratuitement pendant ce temps-là. [...]

— *Le Devoir*: Est-ce que l'ensemble des membres du REMI ont accepté de payer?

— R.B.: Oui

— *Le Devoir*: Au total, ça représentait des honoraires de combien, de 400 000 \$?

— R.B.: Sur la base des 30 millions, oui. Mais personne ne pensait qu'on irait chercher 30 millions. [...]

— *Le Devoir*: Puisque c'est sur trois ans, est-ce que vous recevez encore aujourd'hui des ristournes?

— R.B.: [...] Quand j'ai quitté, on avait reçu un premier montant équivalent à 1,5 % [des subventions déjà versées].

— *Le Devoir*: Concrètement, est-ce que vous êtes parti en anticipant les subventions à venir?

— R.B.: Quand je suis parti, on a évalué la valeur de mes actions en escomptant la valeur de l'entreprise. On a fait le calcul sur cette base-là, c'est sûr! On vend toujours les actions d'une entreprise sur sa valeur économique

— *Le Devoir*: Donc les revenus à venir faisaient partie de la vente?

— R.B.: Bien oui. C'est comme ça qu'on calcule la valeur économique d'une entreprise [...].

— *Le Devoir*: Quelle a été votre part?

— R.B.: On était partenaires à 50-50.

— *Le Devoir*: Donc environ 200 000 \$?

— R.B.: Oui.



La vice-première ministre Pauline Marois n'a pas caché, à son arrivée au conseil national, qu'elle aurait préféré que le directeur général du PQ, Raymond Bréard, se retire pour clarifier les choses.

GHETTO

SUITE DE LA PAGE 1

cloué le bec à ceux qui venaient au bar lui reprocher d'occuper leurs terres ancestrales.

La question raciale est un des aspects du traité niska'a qui avaient soulevé le plus d'opposition lors du débat à la Chambre des communes à Ottawa. La citoyenneté basée sur la pureté du sang avait écorché les oreilles des tenants d'une citoyenneté civique. Pourtant, dans la vallée de la Nass, le sujet ne préoccupe à peu près personne, pas même les non-autochtones qui y vivent. On a bien rouspété au Nass Camp quand on a su que le permis de cueillette de champignons pour les non-autochtones coûterait deux fois et demie plus cher que celui des Niska'as (250 \$ contre 100 \$), mais sans plus.

Le traité niska'a prévoit que seuls les Niska'as pourront voter pour leur gouvernement, que les lois qu'ils adopteront ne s'appliqueront pas aux non-autochtones (ou alors ces derniers devront être consultés) et que les futures taxes prélevées ne le seraient que dans les poches niska'as. Il a donc fallu déterminer qui, au juste, était un Niska'a.

Il y aurait 5300 Niska'as répartis pour la plupart en Amérique du Nord, dont 2100 vivant dans la vallée de la rivière Nass, le territoire niska'a. Le «sang» se transmet par la mère. Un enfant né de l'union d'un Blanc et d'une Niska'a sera toujours un Niska'a, mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai. Il faudra que la grand-mère paternelle le soit ou alors l'arrière-grand-mère. On peut remonter au plus cinq générations pour trouver une femme niska'a dans la lignée et ainsi octroyer le statut niska'a au nouveau-né.

On peut aussi être citoyen niska'a par alliance en épousant un Niska'a, si on est reconnu par un des chefs de maison (les *house chiefs* sont une douzaine).

Un non-Niska'a peut très bien vivre dans la commu-

nauté, mais s'il veut acheter une maison par exemple, il doit obtenir le feu vert du Niska'a Lisims Government, qui lui imposera des conditions strictes l'empêchant de disposer de sa demeure comme il l'entend.

Ne pas être Niska'a, concrètement, ça veut entre autres dire ne pas bénéficier du généreux plan d'assurance médicale négocié avec le traité et qui permet d'obtenir les mêmes soins gratuits qu'ils avaient lorsqu'ils étaient encore régis par la Loi sur les Indiens (lunettes et soins dentaires gratuits, équipement médical, etc.). On jongle toutefois avec l'idée d'imposer une prime d'assurance.

Le centre de santé de New Aiyansh n'en dessert pas moins tout le monde, toutes races confondues. Et au conseil d'administration de l'établissement, un siège sur six est réservé aux non-Niska'as.

Il y a 2300 personnes dans la vallée du Nass, dont à peine 129 non-autochtones. «Je n'ai jamais entendu parler de qui que ce soit qui n'ait pas reçu de bons services à la clinique», clame Bill Young, qui a siégé pendant plusieurs années au conseil d'administration.

Llyod Brinson, un autre propriétaire non autochtone, a été un des plus farouches opposants au traité. À 78 ans, il a vécu la moitié de sa vie sur son lopin de terre de 17 arpents (aussi soustrait à l'application du traité) où il a construit sa maison et les trois cabines qu'il loue. Un véritable coureur des bois.

Amer, il l'a été parce que son projet d'organisation d'expédition équestre en arrière-pays est tombé à l'eau lorsque l'ébauche du traité a été connue. Les terres où il comptait faire ses sentiers étaient revendiquées. «Je voulais travailler avec les Niska'as. Je leur ai proposé mon projet, mais ils l'ont refusé. J'ai vendu mes chevaux.»

Sur le sujet racial, il loge à la même enseigne que Bill Young. Si ça ne le touche pas, ça ne le préoccupe pas. «Non, l'accord n'a pas intensifié les tensions raciales», assure-t-il.

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

Reservez pour votre soirée de la Saint-Valentin!

Table d'hôte 4 services au son du Trio jazz

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airsa.com

LES SPORTS

SALT LAKE CITY 2002

SYNTHÈSE

Koivu est revenu sur la patinoire

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Pour la première fois depuis avril dernier, Saku Koivu a pris part à l'exercice régulier du Canadien, hier. A la suggestion de l'entraîneur Michel Therrien, il est resté sur la patinoire pour l'exercice d'une trentaine de minutes. Il avait patiné avec Jeff Hackett avant l'arrivée de ses coéquipiers.

«C'était agréable et rafraîchissant de voir Saku patiner avec les gars en affichant son enthousiasme habituel», a souligné Therrien.

«Il patine toujours avec Hackett [Jeff] avant le début des exercices, a-t-il indiqué. Je l'ai invité à rester sur la patinoire parce qu'il s'agissait d'un exercice de 30 minutes surtout axé sur l'exécution. C'était à lui de décider. Il a accepté l'invitation.»

Reviendra-t-il au jeu cette saison? «Je l'ai trouvé correct, a répondu Therrien. On a le droit de rêver à son retour au jeu mais on va laisser la décision à Saku et à ses médecins.»

Koivu est sur la voie de la guérison. Actuellement, il ne reste plus aucune trace de cancer dans son organisme. Les médecins lui ont appris la semaine dernière qu'il était entré en période de rémission.

Mais il y a encore loin d'un retour au jeu d'ici la fin de la saison et Koivu le sait mieux que quiconque. «Ce fut agréable. Je suis resté sur la patinoire pendant une heure et quart. J'ai eu du plaisir. Ça faisait longtemps que je n'avais pas pris part à l'exercice», a-t-il dit. «Après

la pause, je vais rencontrer les médecins et le coordonnateur du conditionnement physique pour un plan qui me permettra d'avoir plus d'endurance. Je ne sais pas combien de temps il me faudra pour retrouver la forme à la suite des traitements de chimiothérapie et pour éliminer toutes les drogues qui sont dans mon corps. Ça pourrait prendre deux à six mois. Il y a encore une chance que je revienne au jeu à la fin de la saison mais si je ressens la fatigue au lendemain des exercices, ce sera remis à plus tard.»

Koivu a patiné avec énergie et entraînement. Il n'y a eu aucun contact. Il s'est bien amusé avec ses coéquipiers.

«C'était formidable de le voir s'entraîner avec nous, a dit Stéphane Quintal. Il avait un grand sourire. On voyait qu'il était content de commencer à s'entraîner avec nous.»

Selon Quintal, la présence de Koivu lors de la séance d'exercice a contribué «à changer le mal de place» à la suite de la défaite de 4-1 contre les Maple Leafs de Toronto samedi, un match misérable au cours duquel le Tricolore a alloué 46 tirs au but.

Pourtant, le Canadien venait de remporter deux victoires grâce à des jeux blancs de 1-0 contre les Devils du New Jersey et les Penguins de Pittsburgh.

«Hier [samedi], on a fait tout le contraire de ce qu'on avait fait lors des deux matchs précédents, a expliqué Quintal. Heureusement que José [Théodore] était là. Ça aurait pu être bien pire.»

Surprises et déceptions

PRESSE CANADIENNE
REUTERS

Salt Lake City — Si les yeux de toute l'Autriche étaient fixés sur Stephan Eberharter, hier après-midi, son compatriote Fritz Strobl s'est arrangé pour lui voler la vedette.

Strobl, un policier âgé de 29 ans qui n'avait jamais remporté de médaille lors d'une compétition d'importance, a causé une certaine surprise en remportant la descente olympique des Jeux olympiques de Salt Lake City.

Grâce à un chrono d'une minute 39,13 secondes, Strobl a devancé le Norvégien Lasse Kjus, qui a inscrit un temps de 1 min 39,35 s.

Eberharter, qu'un peu tout le monde voyait sur la plus haute marche du podium, a dû se contenter du troisième rang, en 1 min 39,41 s.

«Je ne pensais qu'à descendre le parcours, mais certainement pas gagner la course», s'est exclamé Strobl, après sa victoire.

Déception pour Podivinsky

Le descendeur canadien Edi Podivinsky espérait mieux qu'une 24^e position dans la descente masculine.

Vétéran de 11 saisons au sein de l'équipe nationale, Podivinsky espérait se racheter à Salt Lake City. Il a eu des problèmes sur le circuit de la Coupe du monde ces dernières années et il anticipait retrouver la forme qui lui avait permis de décrocher la médaille de bronze aux Jeux olympiques de 1994 et cinq podiums en Coupe du monde.

Mais ce ne fut pas le cas pour lui, qui envisage la retraite à la fin de la saison. Il a terminé l'épreuve à deux secondes et demie du vainqueur, l'Autrichien Fritz Strobl.

Le Torontois peut se consoler à l'idée d'avoir réussi la meilleure performance canadienne. Darin McBeath de Calgary s'est classé 32^e et David Anderson de Rossland, en Colombie-Britannique, a pris la 38^e position.



Fritz Strobl a choisi le bon moment pour son premier podium de prestige.

tremplin de 90 mètres, samedi.

Lajunen et Tallus ont ainsi offert à la Finlande son premier doublé dans le combiné depuis Heikki Hasu et Martti Huuhtala en 1948. L'Autrichien Felix Gottwald, le leader de la Coupe du monde, a arraché la médaille de bronze malgré une 11^e place au saut, samedi.

Hackl cède le pas devant Zoeggeler en luge masculine après deux manches

L'Italien Armin Zoeggeler ambitionne de détrôner le triple champion olympique allemand Georg Hackl et le Canadien Kyle Connolly peut espérer se classer parmi les dix premiers aux Jeux olympiques.

Lors des deux premières manches de l'épreuve masculine de luge monoplace hier, Zoeggeler a amélioré son propre record de la piste à deux reprises avec un temps combiné d'une minute 29,067 secondes.

Mais à la fin de la journée, Hackl détenait le record de la piste à la suite d'un chrono de 44,494 secondes dans la deuxième manche. L'Allemand est devancé de justesse par Zoeggeler avec un temps combiné de 1 min 29,108 s.

Les troisième et quatrième manches, aujourd'hui, décideront des médailles.

L'Autrichien Markus Prock, vainqueur à dix reprises en Coupe du monde, est troisième en 1 min 29,338 s.

Connolly, âgé de 21 ans, est le meilleur Canadien au 11^e rang en 1 min 29,867 s, à huit reprises de seconde de Zoeggeler.

Tyler Seitz de Calgary est 15^e en 1 min 30,220 s et Chris Moffat, également de Calgary, occupe le 17^e rang en 1 min 30,261 s.



En surf des neiges féminin, Natasza Zurek de Vancouver constituait un espoir de médaille en demi-lune. Mais une chute dans la deuxième ronde de qualification l'a privée d'une place en finale. Elle s'est finalement classée 15^e.

Les surprises ne se sont pas limitées à la descente, hier. Dans l'épreuve féminine de demi-lune sur le demi-tube de Park City, une deuxième manche spectaculaire de l'Américaine Kelly Clark lui a permis de procurer aux États-Unis leur première médaille d'or des Jeux.

Avec un score de 47,9, elle a devancé la Française Doriane Vidal, la meneuse après les qualifications, avec un score de 43,0. La Suissesse Fabienne Reuteler s'est classée au troisième rang, avec un score de 39,7.

De l'or pour la Suisse

En saut à skis, Simon Ammann a procuré à la Suisse sa première médaille d'or dans cette discipline, grâce à un bond remarquable à sa dernière tentative, sur le tremplin de 90 mètres. Ammann, qui est âgé de 20 ans, a parcouru 98,5 mètres après un saut de 98,0 m à sa tentative initiale.

Il a récolté 269 points pour devancer le favori de l'épreuve, l'Allemand Sven Hannawald (97,0 m et 99,0 m) par 1,5 point. Le Polonais Adam Malysz (98,5 m et 98,0 m) a mérité la médaille de bronze, avec un total de 263,0.

Le Finlandais Sampa Lajunen a remporté le combiné nordique (K90, 15 km fond), hier matin. Lajunen a négocié le 15 km en 39:11,7 secondes, et il a devancé au classement son compatriote Jaakko Tallus, le meneur à l'issue de l'épreuve de saut du

Au hockey, après un match dense en rebondissements, la Slovaquie et la Lettonie ont finalement égalisé six buts partout hier dans leur rencontre comptant pour le tour préliminaire de hockey sur glace aux JO. L'équipe de Slovaquie, déjà écrasée samedi 3-0 par les Allemands, a perdu ainsi toute chance de passer le tour, ce qui constitue la première grande surprise de la discipline.

Les Lettons, quant à eux, empochent un point précieux, après la victoire de samedi 4-2 face à l'Autriche. Ce match nul fait en tout cas les affaires de l'Allemagne, qui avait auparavant pris la tête de ce groupe A en battant l'Autriche 3-2. Tout se jouera demain lors du match au sommet Allemagne-Lettonie, seule la première équipe de ce groupe A pouvant passer le tour.

Épreuve féminine des bosses

Heil se classe au quatrième rang

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Salt Lake City — Jennifer Heil de Spruce Grove, en Alberta, n'a pas remporté une médaille — elle a terminé à un centième de point de la troisième position —, mais la solide performance de l'athlète de 18 ans dans l'épreuve féminine des bosses a contribué à conforter la confiance de l'équipe olympique canadienne.

Heil occupait la troisième position jusqu'au passage de la dernière concurrente, la Norvégienne Kari Traa, qui l'a rattrapée d'une place. Traa a triomphé avec 25,94 points tandis que l'Américaine Shannon Bahrke obtenait l'argent avec 25,06 points. La Japonaise Tae Satoya, championne olympique en titre, s'est contentée de la médaille de bronze avec 24,85 points.

Heil a terminé quatrième avec 28,84 points. Elle était néanmoins excitée de sa performance et elle nourrit désormais de grands espoirs pour les prochains Jeux d'hiver à Turin, en Italie.

«Le fait d'avoir réussi une aussi belle performance est presque aussi agréable que d'avoir gagné une médaille, parce que je sais que j'ai fait de mon mieux», a confié Heil.

Kelly Ringstad de Whistler, en Colombie-Britannique, a terminé au 13^e rang, après avoir inscrit un score de 22,86.

Victime d'une perte d'équilibre à l'atterrissage du deuxième saut, Tami Bradley de Vancouver a tout de même réussi à compléter le parcours.

Elle a dû se contenter d'un score de 18,46 et du 14^e rang.

En ski de fond, les Canadiennes Amanda et Jaime Fortier ont respectivement terminé 35^e et 38^e de l'épreuve de 15 km style libre.

La plus jeune, Amanda, a fini à trois minutes 44 secondes de la championne, l'Italienne Stefania Belondo, grâce à un chrono de 43 min 38,70 s.

Jaime, sa sœur aînée, a inscrit un temps de 43 min 54,0 s.

Chez les hommes, Donald Farley de Lorraine s'est classé au 47^e rang du 30 km style libre, avec un chrono de 1 heure 17:43,6 s.

L'Espagnol Johann Muehlegg a remporté l'or grâce à un temps de 1 heure 09:28,9.

En patinage de vitesse, Dustin Molicki de Calgary s'est classé 11^e du 5000 mètres, en 6 min 26,29 s.

Mark Knoll de Regina a pris le 18^e rang, en vertu d'un chrono de 6 min 30,63 s.

Steven Elm, de Red Deer en Alberta, a terminé au 23^e échelon, grâce à un temps de 6 min 34,7 s.

CLASSEMENT DES PAYS

| | Or | Argent | Bronze | TOTAL |
|--------------|----|--------|--------|-------|
| États-Unis | 1 | 2 | 0 | 3 |
| Autriche | 1 | 1 | 3 | 5 |
| Allemagne | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Finlande | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Pays-Bas | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Norvège | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Suisse | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Espagne | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Italie | 1 | 0 | 0 | 1 |
| France | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Russie | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Canada | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Rép. tchèque | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Japon | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Pologne | 0 | 0 | 1 | 1 |

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

| | G | P | NDP | BP | BC | Pts |
|----------|----|----|-----|----|-----|--------|
| Boston | 31 | 15 | 4 | 7 | 172 | 136 73 |
| Toronto | 30 | 18 | 5 | 4 | 167 | 141 69 |
| Ottawa | 28 | 18 | 7 | 4 | 177 | 144 67 |
| Montréal | 24 | 22 | 8 | 3 | 146 | 150 59 |
| Buffalo | 23 | 26 | 6 | 1 | 147 | 146 53 |

Section Atlantique

| | | | | | | |
|----------------|----|----|---|---|-----|--------|
| Philadelphie | 33 | 15 | 6 | 2 | 176 | 127 74 |
| N.Y. Islanders | 28 | 19 | 6 | 3 | 167 | 157 65 |
| New Jersey | 25 | 21 | 8 | 3 | 141 | 135 61 |
| N.Y. Rangers | 27 | 24 | 4 | 3 | 162 | 174 61 |
| Pittsburgh | 22 | 25 | 6 | 4 | 133 | 159 54 |

Section Sud-Est

| | | | | | | |
|------------|----|----|----|---|-----|--------|
| Caroline | 24 | 21 | 11 | 5 | 161 | 175 64 |
| Washington | 22 | 26 | 9 | 1 | 156 | 177 54 |
| Tampa Bay | 20 | 29 | 6 | 2 | 112 | 140 48 |
| Floride | 17 | 32 | 5 | 3 | 119 | 173 42 |
| Atlanta | 14 | 32 | 7 | 4 | 134 | 201 39 |

ASSOCIATION DE L'OUEST

| | G | P | N | D | BP | BC | Pts |
|-----------|----|----|----|---|-----|--------|-----|
| Detroit | 39 | 11 | 6 | 2 | 181 | 124 86 | |
| Chicago | 32 | 18 | 9 | 0 | 164 | 153 73 | |
| St. Louis | 30 | 17 | 6 | 3 | 157 | 128 69 | |
| Nashville | 22 | 25 | 10 | 0 | 142 | 148 54 | |
| Columbus | 15 | 33 | 7 | 2 | 114 | 167 39 | |

Section Nord-Ouest

| | | | | | | |
|-----------|----|----|----|---|-----|--------|
| Colorado | 31 | 20 | 6 | 1 | 150 | 122 69 |
| Edmonton | 26 | 22 | 10 | 2 | 150 | 141 64 |
| Vancouver | 28 | 25 | 5 | 1 | 177 | 153 62 |
| Calgary | 23 | 23 | 8 | 2 | 131 | 148 56 |
| Minnesota | 18 | 26 | 9 | 5 | 132 | 170 50 |

Section Pacifique

| | | | | | | |
|-------------|----|----|---|---|-----|--------|
| San Jose | 29 | 17 | 7 | 3 | 165 | 137 68 |
| Los Angeles | 26 | 20 | 7 | 3 | 151 | 132 62 |
| Dallas | 25 | 19 | 7 | 4 | 148 | 144 61 |
| Phoenix | 24 | 22 | 7 | 4 | 144 | 154 59 |
| Anaheim | 20 | 31 | 6 | 3 | 132 | 152 49 |

Les matchs à venir

| Hier | |
|--------------|--------------------|
| N.Y. Rangers | 4 Pittsburgh 3 |
| Minnesota | 4 N.Y. Islanders 3 |
| New Jersey | 4 Buffalo 1 |
| Edmonton | 4 Phoenix 3 |
| Dallas | 5 Anaheim 1 |
| San Jose | 4 Caroline 0 |

Aujourd'hui

| | |
|-----------|----------------------|
| Tampa Bay | à Washington, 19h00 |
| Atlanta | à Toronto, 19h30 |
| Detroit | à Montréal, 19h30 |
| Boston | à Colorado, 20h00 |
| Dallas | à Los Angeles, 22h30 |

Demain

| | |
|----------------|-----------------------|
| New Jersey | à Buffalo, 19h00 |
| Pittsburgh | à Ottawa, 19h00 |
| N.Y. Islanders | à Philadelphie, 19h00 |
| Minnesota | à Columbus, 19h00 |
| Atlanta | à St. Louis, 20h00 |
| Floride | à Nashville, 20h00 |
| Calgary | à Phoenix, 21h00 |
| San Jose | à Edmonton, 22h00 |
| Boston | à Vancouver, 22h00 |

Mercredi

| | |
|--------------|----------------------|
| Detroit | à Minnesota, 20h00 |
| St. Louis | à Colorado, 20h00 |
| Floride | à Chicago, 20h30 |
| N.Y. Rangers | à Dallas, 20h30 |
| Calgary | à Anaheim, 22h30 |
| Phoenix | à Los Angeles, 22h30 |

Judi

Aucun match
Trêve pour les Jeux olympiques 2002 de Salt Lake City
du vendredi 15 au dimanche 24 février

Lundi

Aucun match

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO-700-22-007303-018, COUR DU QUÉBEC, PISCINE SAINT-JEROME INC. Partie demanderesse, vs- GILBERT GERVAIS, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause, seront vendus par: 62, Des Patriotes, à Sainte-Frose, Laval, à 1000 heures, le 22 février 2002, à savoir: 1 véhicule de marque GMC 1500, rouge, 1 lecteur CD, 1 téléviseur géant Toshiba, 1 ordinateur avec écran et scanner. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à St-Jérôme, ce 7 février 2002. PATRICIA AUBERT, HUISSIER DE JUSTICE, 110, rue de Martigny Ouest, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (450) 4356-8282, Fax: (450) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC (CIVILE), 500-02-09056-017, LES ENTREPRISES D'ARIENZO, Partie demanderesse, GHOLAMI ALI ASGHAR, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de GHOLAMI ALI ASGHAR seront vendus par huissier le 24 février 2002 à 10:00 heures, au 7925, Kinsley, app. 109, Montréal, Qc, conformément au chèque visé. Lesdits biens consistent en: 1 télévision 28 pouces, 1 meuble en bois, 2 divans en cuir. Conditions: argent comptant ou chèque visé. MARTIN DUPUIS, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval QC H7S 1N2. Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO-500-12-261820-025, COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT GETEAU BEAUCIQUOT, Partie demanderesse; WISELENE MORANCY, Partie défenderesse; ASSIGNATION ORDRE est donné à WISELENE MORANCY de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à MONTREAL, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du PRÉSENT avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WISELENE MORANCY. Lieu: MONTREAL Date: 8 fév. 2002 Michel Pelliern Greffier adjoint

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC (CIVILE), 500-02-09056-017, LES ENTREPRISES D'ARIENZO, Partie demanderesse, GHOLAMI ALI ASGHAR, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de GHOLAMI ALI ASGHAR seront vendus par huissier le 24 février 2002 à 10:00 heures, au 7925, Kinsley, app. 109, Montréal, Qc, conformément au chèque visé. Lesdits biens consistent en: 1 télévision 28 pouces, 1 meuble en bois, 2 divans en cuir. Conditions: argent comptant ou chèque visé. MARTIN DUPUIS, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 1717 Boul. St-Martin Ouest, bureau 235 Laval QC H7S 1N2. Tél.: 450-978-8869 Fax: 450-978-9013.

9087-2474 QUÉBEC INC. AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION Avis est par les présentes donné que 9087-2474 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de la compagnie est situé à Montréal, province de Québec. Montréal, le 8 février 2002. La secrétaire de la compagnie, Elaine Zakaib

9087-2474 QUÉBEC INC. AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION Avis est par les présentes donné que 9087-2474 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de la compagnie est situé à Montréal, province de Québec. Montréal, le 8 février 2002. MICHAEL LUDWIG, Le Procureur de la compagnie

www.marievincent.org
1 888 961-2433

Association québécoise des huissiers de justice
Tél: 764c. (514) 990-2575
www.aqaj

LE DEVOIR

CULTURE

DANSE

Sacré Sinha

LOHA ET THOK

Compagnie Sinha Danse.
Chorégraphie: Roger Sinha.
Interprètes: Natasha Bakht, Tom Casey, Sophie Lavigne, Roger Sinha, Lucie Vigneault. Musique Loha: Ganesh Anandan, Rainer Wiens; Thok: Dino Giancola, Charmaine Leblanc. Éclairages: Caroline Ross. Au Studio de l'Agora de la danse, jusqu'au 16 février.

ISABELLE POULIN

Les trois dernières années ont sans contredit été des plus bénéfiques pour Roger Sinha. Le spectacle à l'affiche à l'Agora de la danse laisse voir un chorégraphe qui parvient à ce lieu où peuvent enfin s'épanouir son propre langage, sa sensibilité et sa vision. Car, un peu à l'image de ses tribulations d'un pays à l'autre, Roger Sinha a tête de plusieurs disciplines avant de découvrir ce qui pouvait le mieux le définir: arts martiaux, danse jazz puis ballet, danse contemporaine et bharata-natyam, une danse classique indienne. Les deux pièces au programme sont un véritable plaisir, esthétique bien sûr, mais aussi celui que nous procure la rencontre avec une vision personnelle et originale.

Loha, présentée en première mondiale au Festival Danse Canada à Ottawa, en juin 2000, avait déjà annoncé cette phase décisive dans le processus de création du chorégraphe. Ce duo formé de Roger Sinha et Natasha Bakht, une grande interprète de bharata-natyam, envoûte avec encore plus de force, deux ans plus tard. Il s'agit non seulement d'une rencontre unique entre deux puissances, féminine et masculine, entre la danse contemporaine occidentale et indienne, mais aussi d'une rencontre parfaitement réussie entre la danse et la musique. Car l'autre source de ravissement dans cette pièce est la présence à la fois affirmée et subtile des musiciens Ganesh Anandan et Rainer Wiens. Comme les deux

interprètes qui s'aventurent dans le territoire de l'autre sans jamais se perdre, les deux musiciens mélangent avec brio des sonorités qu'on aurait crues impossibles à conjuguer. Loha est le résultat d'une étroite collaboration entre le chorégraphe et Natasha Bakht. Mais elle domine la pièce, de sa grâce infinie, sa luminosité et la précision sans faille des lignes qu'elle dessine. Du bharata-natyam, ont été retenus ces mouvements des mains, des formes qu'elle dépose avec finesse dans l'espace comme des oiseaux de paradis, et les martèlements des pieds au sol. En solo, elle brille de tous ses feux. Lorsque Roger Sinha danse seul, toute sa puissance se déploie et lorsqu'il s'approche d'elle, c'est lui qui insufflé à la rencontre une sensualité toute en effleurements et en sinuosités. Ensemble, ils se lancent dans des séquences de mouvements d'une impressionnante rapidité, et c'est tout le corps qui est engagé. Une pièce aux multiples contrastes, d'une beauté et d'une énergie fabuleuses.

Après avoir été aussi comblés, la curiosité et les attentes étaient grandes. Mais avec Thok (peau en bengali), Roger Sinha réussit à aller un peu plus loin dans son entreprise d'intégration de ses influences et inspirations. Autant Loha exhale le mystère, autant Thok respire l'urgence. C'est comme si, après le passage de cet astre éblouissant qu'est Natasha Bakht, Roger Sinha parvenait à imposer son propre rythme. Lucie Vigneault, Sophie Lavigne et Tom Casey s'inscrivent avec force dans cette gestuelle bien particulière au chorégraphe qui réclame autant de netteté dans les lignes que de mobilité extrême du bassin. Si les duos dansés dans la lenteur n'ont pas l'intensité de la pièce précédente, les séquences de groupe éclatent de puissance. Cet univers, plus profane, où se glissent des sons et des images d'ailleurs et d'un autre temps, parle avec beaucoup de conviction de la vision de l'artiste qui semble engagé dans une voie de création unique et très riche.

Offenbach à l'Oratoire: la commémoration

La grande trahison

SYLVAIN CORMIER

Malgré les signes, malgré l'évidence, pendant un moment au début, j'y ai cru. La Chaconne en sol majeur avait quelque chose de véritablement grandiose, la majesté des grandes orgues prenait à la gorge alors que les musiciens et les chœurs arrivaient en procession par l'allée centrale de la basilique. Et quand Michel «Willie» Lamothe, droit comme un piquet, s'est mis à jouer de sa basse, Roger «Wézo» Belval de la batterie, John McGale et Jean «Johnny» Gravel de leurs guitares, et les musiciens d'appoint Michel Bessette et Bob Champoux de leurs instruments, j'ai pensé que ça y était. Le miracle. Qu'en dépit du contexte télévisuel, hormis cette moitié de parterre d'invités endimanchés et cette délégation de députés et ministres du gouvernement québécois (Pauline Marois, Louise Harel, Serge Ménard, Rémy Trudel, entre autres) qui réléguent au fond les vrais fans d'Offenbach, il y aurait à nouveau une vraie communion entre le lieu et le rock. Que la musique, par sa seule force, s'élèverait au-dessus du média producteur et de l'opportunisme politique. Qu'il survenait un peu de «l'aventure d'émotion» promise et vécue le 30 novembre 1972 au premier show d'Offenbach à l'Oratoire. Ma ballonne a dégonflé à la première pause publicitaire.

Et je me suis réveillé. Et j'ai eu la nausée. Du coup, l'horreur de toute l'affaire m'a gîlé. Je n'assistais pas à une vibrante commémoration dont la télévision était le discret témoin. J'étais public de télé. Avec ma p'tite bougie à allumer aux moments annoncés par le régisseur. Avec mes applaudissements enthousiastes requis à la fin de la pause, histoire d'inclure le téléspectateur dans l'allégresse. Je le comprenais, ce n'était pas Offenbach à l'Oratoire: la commémoration. C'était les anciens d'Offenbach jouant le rôle d'Offenbach dans un gros studio en forme d'Oratoire. C'était l'événement le plus révolutionnaire de son temps, réduit à un faire-valoir pour cotes d'écoute en haute période de BBM et une belle occasion pour Télé-Québec d'éblouir le gratin subventionnaire.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Harel et Breen LeBoeuf invoquent les cieux.

chacun suçant de cette réédition de la Messe des Morts le plus d'argent et de capital politique possibles. Sacrant, vous dis-je. C'était donc pour ça que les gars avaient répété des mois durant, qu'ils avaient tant travaillé à resserrer leur jeu, qu'ils avaient créé six nouvelles pièces? Pour distraire trois cent notaires Le Potiron et leurs dames (ou vice-versa)? Pour rappeler aux cinquantenaires satisfaites leurs années d'amour libre et de p'tits voyages? Était-ce là le triste sort du rock: titiller le souvenir pas trop tard le dimanche soir?

C'était le contraire du sacré. C'était sacrant. C'était rien de moins que blasphématoire pour qui a le respect du passé et ses élans généreux. C'était les préposés de l'Oratoire qui passaient la quête pendant une pub: c'était

Madame Pauline Marois, vice-

première ministre, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, vous invite à une soirée mémorable le dimanche 10 février 2002, à 19h30, à l'Oratoire Saint-Joseph pour la commémoration. Après le concert, elle sera ravie de vous accueillir à une réception à la salle Pichette. Ainsi était libellé le petit carton remis aux invités: c'était bel et bien le gouvernement qui régalaient. Et la télé qui régressait. Et Offenbach, symbole de la contre-culture, vieux groupe d'irréductibles du rock, éternelle bande de pauvres parce que trop têtus pour accepter quelque compromission que ce soit en trente ans, qui acceptait ce marche-là pour pouvoir enfin obtenir une demi-heure de «prime time» et peut-être, peut-être vendre quelques disques. Offenbach bradé par Télé-Québec au petit cocktail de Madame la ministre.

Et la musique là-dedans? Breen LeBoeuf a chanté magnifiquement, les harmonies Harel-LeBoeuf levaient haut, le groupe roulait au quart de tour, mais l'étrangeté du contexte révélait à quel point ce rock est vieux. Cent mille ans plus vieux que le rock'n'roll des années 50. Impossible, dans une telle ambiance de conventum d'une génération de parvenus, de ne pas entendre tout ce qu'il y avait d'emprunté aux Jethro Tull, King Crimson, ou Pink Floyd: *Domine Jesu Christe*, c'était pour ainsi dire *The Messiah Will Come Again* de Roy Buchanan. Déception là aussi: le souvenir était plus indulgent.

Il eût mieux valu faire comme en 1992: un party commémoratif aux Beaux-Esprits. Avec les vieux fans qui ont leur talon de billet du show original. Vouloir plus, c'était s'exposer à la récupération, sous ses pires formes.

OPÉRA



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

On a monté *La Traviata*, l'œuvre d'un génie du sens dramatique, sans penser au théâtre.

Copie scandaleusement non conforme

OPÉRA DE MONTRÉAL

G. Verdi: *La Traviata*, opéra en trois actes sur un livret de F. M. Piave, d'après *La Dame aux camélias*, d'Alexandre Dumas fils.
Violetta Valery: Gianna Corbisiero (soprano); Alfredo Germont: Marc Hervieux (ténor); Giorgio Germont: John Avey (baryton); Flora Bervoix: Isabelle Ligot (soprano); Marquis d'Obigny: Patrick Malette (baryton); Baron Douphol: Sébastien Ouellet (baryton); docteur Grenville: Gregory Atkinson (baryton); Annina: Marie-Josée Lord (soprano); Giuseppe: Ronald Tremblay (ténor); un commissaire: Richard Labbé (baryton). Mise en scène: François Racine; décors: Bernard Uzan et Claude Girard; costumes: Claude Girard; éclairages: Guy Simard. Chœur de l'Opéra de Montréal. Orchestre symphonique de Montréal, dir. Jacques Lacombe. Salle Wilfrid-Pelletier, le 9 février 2002. Reprise les 11, 14, 16, 20 et 23 février.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

On met un titre célèbre sur une affiche pour remplir la salle. Pour se donner bonne conscience par rapport aux subventionneurs, on engage une distribution canadienne et jeune, donc relativement inexpérimentée. Et on envoie tout cela à l'abattoir sans s'en soucier. Cette *Traviata* mérite qu'on s'y attarde non pas pour ses valeurs musicales ou artistiques — elle n'en a absolument aucune! —, mais pour

réfléchir sur la crise qui envahit cette institution.

On cherche encore un directeur artistique. Celui qui en fait office en ce moment semble se laver les mains de tout ce qui se passe dans sa maison. Donc pas de direction. Voilà exactement ce qui se reflète sur scène. Pour économiser et équilibrer le budget, le constat qui s'impose: on ne doit plus engager de metteur en scène à l'OdM (pardon: des pantins qui en tiennent place). On monte *La Traviata*, l'œuvre d'un génie du sens dramatique, sans penser au théâtre.

Une suite de tableaux vivants de la bourgeoisie du début XIX^e siècle, des chanteurs relégués au rang de choses inanimées. Un ténor qui souffre et se réjouit comme une perchaude regarde un fond de rivière, une *Traviata* qui donne ses notes comme une grive ordinaire, un baryton qui ne sait pas ce qu'il fait là outre se tenir droit. Seule qualité de cette production au plan scénique: un ballet sans danseur. Ouf, on nous épargna la pire, sincèrement merci.

En Alfredo, Marc Hervieux détonne. Quand il a à chanter seul, il se retrouve toujours au-dessus de l'orchestre quand celui-ci recommence à jouer. Il fait même fausser la soprano dans le duo du premier acte. En Violetta, Gianna Corbisiero fait toutes les notes, aucune nuance — tant musicale que psychologique — et laisse, elle aussi, de marbre. Dans le rôle du père, on supporte péniblement tout le long de l'interminable deuxième acte celui qui lance des sons comme une patère vase.

Puis il y a la fosse (et il faut même qu'on nous dise que, oui,

c'est bien l'OSM qui est là, malgré les erreurs du programme annonçant l'OMGM, je vous le dis, l'OdM va vraiment très bien en ce moment). Les violons sont absolument extraordinaires. Pour le reste, l'OSM sonne bien, mais connaît de sérieux problèmes d'ensemble et, pire, d'équilibre. La baguette de Jacques Lacombe, en effet, remue tellement d'air que, souvent, personne ne sait comment faire pour jouer en même temps.

L'histoire de cette *Traviata*: une soprano qui geint et s'époumone, un ténor qui vagit comme un veau dont nul ne voudrait et un baryton qui beugle à faire peur dans un décor standard sans caractère et des éclairages ratés — les techniciens attachés aux projecteurs de suite ont encore des croûtes à manger: il ne faudrait pas qu'on les voie dans un spectacle rock en cet état.

La musique et l'opéra sont faits pour émouvoir. En ce cas-ci, force est de constater que c'est vrai, mais tout à fait dans le sens opposé de celui voulu par le compositeur. Et, les amateurs d'opéras vous le diront, ce n'est pas en lançant une équipe verte qu'on aide les aspirants au métier à faire leurs armes. C'est en travaillant avec des professionnels chevronnés qu'on apprend son métier.

Qui se souvient de l'incarnation de Lyne Fortin sur les mêmes planches connaît ce que peut livrer *La Traviata*. Alors un conseil d'ami: achetez-vous plutôt une copie conforme de l'opéra sur vidéo — il y en a plein. Ce sera et moins cher et plus enrichissant que cette indifférente mise en place de potiches postiches.

JAZZ PM

la semaine
13h-15h

CISM
89,3 FM